

Les colonies de vacances de la ville de Fribourg en 1915

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **45 (1916)**

Heft 4

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin

pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

ET DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DU CORPS ENSEIGNANT

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct. Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centi mètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre**, professeur à l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à **M. L. Brasey**, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

Le **Bulletin pédagogique** paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.

SOMMAIRE. — Les colonies de vacances de la ville de Fribourg en 1915. — La Société de secours mutuels en 1915. — Leçons de choses préparatoires à la lecture au cours inférieur (suite). — Echos de la presse. — Bibliographies. — Chronique scolaire.

Les colonies de vacances

DE LA VILLE DE FRIBOURG EN 1915

La guerre meurtrière qui, depuis plus d'une année déjà, sème la mort et la dévastation dans nos pays voisins, a suscité une pénible crise économique dont la Suisse, petite île au milieu d'une mer déchaînée, ressent les tristes conséquences. Le renchérissement du prix des denrées de première nécessité, le chômage forcé, le marasme des affaires en général, ont provoqué dans nos villes en particulier une recrudescence du paupérisme auquel il a fallu remédier.

Si, aux dépenses nécessitées par cet état de choses, nous joignons les frais onéreux qu'a occasionnés la mobilisation militaire, nous aurons une idée de la situation financière, de la ville de Fribourg.

Aussi, ce n'est pas sans crainte que nous nous demandions si nos colonies de vacances, dont les frais de séjour incombent, pour la plus grande part, à la ville, pourraient abriter en 1915 le même nombre d'enfants que les années précédentes et si nous ne devrions pas nous résigner à réduire de moitié l'effectif habituel. Pour être plus explicite, ajoutons que, selon décision du Conseil communal, les colonies de vacances sont spécialement réservées aux enfants pauvres, malingres et prédisposés à la tuberculose, et que seules les familles ayant un peu d'aisance payent une contribution de 7 fr. par enfant pour un séjour de quatre semaines.

Un secours vraiment providentiel vint dissiper nos craintes.

La fête scolaire de 1915 ayant été, par décision des autorités communales, supprimée par raison d'économie, la Chambre des Scholarques, toujours soucieuse de venir en aide à l'infortune, décida, à notre vive satisfaction, de verser à l'œuvre des colonies de vacances, le généreux subside de 1,500 fr. qu'elle alloue chaque année aux écoles primaires et, plus spécialement, à la fête de la jeunesse des écoles.

Cette heureuse aubaine nous permit de maintenir l'effectif habituel de nos deux escouades.

Le nombre des demandes d'admissions présentées en mai par les membres du corps enseignant s'est élevé à 308 ; 62 enfants portés sur les listes, mais ne s'étant pas présentés à l'examen médical, qui eut lieu dans la première quinzaine de juin, furent éliminés d'emblée. Le 20 juin, le bureau scolaire procéda au dépouillement des listes et enregistra l'admission de 160 enfants dont 70 filles et 90 garçons. 86 demandes présentées par des enfants dont la santé fut reconnue satisfaisante ont été écartées.

Les parents des élèves admis furent invités à verser à la Caisse de la ville, dans le délai de 10 jours, une contribution de 7 fr. Ceux qui se trouvaient dénués de ressources eurent à formuler, dans le même délai, une demande de gratuité.

La Commission des écoles enquêta sur 48 de ces derniers cas et admit gratuitement 45 enfants, dont 27 filles et 18 garçons.

A l'examen qui précéda le départ de la dernière escouade des garçons, nous eûmes le regret de constater que 8 enfants, admis gratuitement, manquaient à l'appel et refusaient, par conséquent, la faveur qui leur était accordée.

Que conclure de l'attitude de certains parents qui pré-

lèrent, pour leurs enfants, la rue, voire même le vagabondage, plutôt qu'un séjour fortifiant et réparateur aux colonies de vacances ?

Ceci nous amène à rappeler les sérieuses difficultés que nous eûmes à surmonter en 1908, date de l'ouverture de la colonie de Sonnenwyl, pour obtenir de certains parents pauvres qu'ils consentissent à envoyer l'un ou l'autre de leurs enfants à la colonie.

Hélas ! cette mentalité, imbue d'indifférence et même de méfiance, subsiste encore dans certain milieu de la classe ouvrière, et cela au grand détriment de l'enfant.

Quand donc les parents nécessiteux comprendront-ils que les œuvres créées pour leur venir en aide ne peuvent avoir de réelle efficacité que pour autant qu'ils coopèrent, par un état d'esprit bien compris, à l'effort moral auquel tendent ces œuvres ?

Les listes des participants aux colonies se trouvèrent définitivement arrêtées le 15 juillet ; elles portaient les noms de 90 garçons et de 70 filles répartis en quatre séries. Le désistement de 6 garçons, la veille du départ, réduisit à 39 le nombre des colonistes de la dernière escouade.

Le départ et la rentrée de chaque escouade furent fixés aux dates suivantes :

Premier groupe de garçons et premier groupe de filles : départ le 23 juillet — rentrée le 19 août.

Deuxième groupe de garçons : départ le 19 août — rentrée le 16 septembre.

Deuxième groupe de filles : départ le 21 août — rentrée le 18 septembre.

Un dernier examen médical, la veille de chaque entrée à la colonie, permit de constater que les garçons étaient propres. Par contre, chez les filles, quelques têtes furent trouvées en mauvais état et il fallut procéder, dès l'arrivée à la colonie, à des nettoyages sérieux.

Enfin l'heure du départ sonna. Les filles se réunirent à la gare pour s'en aller, sous la conduite de M^{lle} Adrienne Flandin, aide-secrétaire, occuper la colonie de Pensier.

Les garçons, rassemblés dès 7 h. $\frac{1}{2}$ du matin sur la plate-forme des Arcades, pour l'appel nominal, sont conduits en voitures au chalet de Sonnenwyl. Cette délicate attention des autorités communales fut, en raison de la distance qui sépare Fribourg de cette colonie, fort goûtée des enfants et particulièrement des mamans qui avaient tenu à assister au départ et qui multipliaient leurs dernières recommandations.

Après nous être assuré que tous les bagages ont été

hissés sur le véhicule affecté à ce service, nous donnons le signal du départ.

Les petites mains s'agitent pour un dernier « au revoir » et nous voilà en route. En quelques minutes les deux ponts suspendus sont franchis. Bientôt, le vaste panorama de nos belles Alpes se déroule aux yeux ravis des chers bambins. Le temps vraiment radieux dont nous sommes gratifiés contribue pour une large part à la gaité de cette course. Les petites langues se délient, même les plus timides se hasardent à manifester leur allégresse. Nous traversons les coquets villages de Marly et du Mouret en envoyant aux échos les superbes mélodies du « Roulez tambours » et de la « Prière patriotique ». Bientôt nous atteignons les contreforts de Sonnenwyl. Tout le monde descend. Les petits colonistes ont tôt fait de gravir la montée ; puis, c'est à qui atteindra le premier le chalet qui les attend. Les bonnes Sœurs nous accueillent avec leur aménité coutumière ; elles sont heureuses de revoir quelques visages connus.

Quelle satisfaction pour la plupart de ces petits êtres, à qui le bien-être a encore peu souri, de pouvoir se dire en entrant dans le spacieux dortoir où sont alignés de jolis petits lits bien blancs : « Ce soir, j'en aurai un pour moi seul. » Le réfectoire ne leur offre pas moins d'attraits car, dans cette salle si spacieuse et si propre, des Sœurs bien dévouées s'appêtent à leur servir un repas simple mais fortifiant.

La vie à la colonie va maintenant commencer ; les jeux sortent de leur cachette, une équipe de football se forme, les jours heureux vont se succéder.

Au lieu d'une nourriture malsaine et mesurée, la colonie va offrir à l'enfant des aliments substantiels et réconfortants, il va pouvoir, en toute liberté, prendre ses ébats, emplir ses poumons de l'air sain et vivifiant de la campagne. Ce bienfait physique est déjà considérable et suffirait à justifier le succès des colonies de vacances, mais il n'est pas le seul. En même temps qu'une transformation physique, les colonies de vacances vont opérer dans l'enfant une transformation morale. Cette période où il est mis en contact avec la nature va lui en révéler les beautés, éveiller en lui des sentiments nouveaux, élargir ses horizons, lui donner le sens des réalités et, par les leçons de choses qu'elle place à sa portée, contribuer à sa formation morale et intellectuelle.

(A suivre.)

